

Lac-TUALITÉ



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE DESBIENS

#JUIN 2025



À NOTER

PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 7 JUILLET 19H30
Salle du conseil, Hôtel de ville
(925, rue Hébert)

FÊTE NATIONALE
LUNDI 23 JUIN
Parc Le Petit Boisé enchanté
OU Dôme en cas de pluie



Suivez-nous
sur Facebook :
[@villededesbiens](https://www.facebook.com/villededesbiens)

RAPPEL
**La date
d'échéance
pour le
prochain
versement de
taxes est le :**
1er juillet

En respectant l'échéance,
vous évitez des frais
d'intérêts.



MOT DE LA *Mairesse*

Bonjour à tous et à toutes,

La période estivale est à nos portes et c'est le moment de vous souhaiter un très bel été. Que le soleil soit ou non au rendez-vous à temps plein, profitez-en pleinement avec vos proches et vos ami·e·s. Voici les plus récentes nouvelles concernant votre ville :

ASSUJETTISSEMENT DE LA VILLE AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Comme vous l'avez peut-être appris en venant au conseil ou par les médias, la tutelle à laquelle la Ville était soumise depuis le 20 juin 2024 a été levée le 7 juin dernier. Dans sa résolution, la Commission municipale estime que la Ville a fait la preuve qu'elle est désormais en mesure d'assurer une saine gestion administrative et financière.

C'est une bonne nouvelle et la résultante d'un travail très important au niveau de la gestion financière, la révision de nombreux règlements et procédures, la récupération de sommes dues à la ville et aussi la mise en place d'une gestion rigoureuse de l'administration en général. Je tiens d'ailleurs à remercier le personnel administratif pour leur collaboration tout au long de la tutelle. La CMQ a d'ailleurs tenu à souligner l'excellent travail de Mme Dallaire pour nous permettre cette reprise en mains et la mise en place de pratiques de saine gestion.

Maintenant, la rigueur, le suivi et le maintien de bonnes pratiques de gestion devront demeurer le quotidien de la Ville pour ne jamais retourner d'où nous arrivions. Une page est tournée !

RÉSULTATS FINANCIERS DES ANNÉES 2023 ET 2024

Ces résultats restent à venir. Lors de sa dernière séance, le conseil a octroyé un mandat pour finaliser ce dossier. C'était d'ailleurs l'une des dernières recommandations de la CMQ. De cette façon, en l'absence d'embûches, tous nos états financiers devraient être à jour au 31 décembre. Cet élément est essentiel pour bien planifier les prochaines années.

TRAVAUX À VENIR

À l'aide de diverses subventions et programmes, des travaux ont été entérinés lors du dernier conseil. Ainsi, cet été, le bâtiment sanitaire de la patinoire connaîtra une cure de rajeunissement bien méritée. Entre autres, les toilettes et lavabos seront remplacés, le plancher changé, et des améliorations au niveau du chauffage, à l'éclairage et aux recouvrements muraux seront apportées.

Le conseil a aussi adopté le règlement 416-25 décrétant des travaux de remplacement de deux ponceaux sur la route du Trou-de-la-Fée. Un contrat pour une étude de caractérisation écologique a aussi été octroyé pour amorcer les étapes requises à la réalisation des travaux. Ce projet nous permet de récupérer une subvention majeure non réclamée par la Ville, et le règlement prévoit également une contribution municipale liée à l'obtention de cette subvention pour des travaux jugés nécessaires et urgents.

Parmi les travaux prévus au plan triennal d'immobilisations, des travaux seront réalisés à l'entrée du chemin des Érables (près de la 7e Avenue), visant à améliorer le débit d'eau pour que le réseau du secteur soit conforme aux normes de sécurité incendie. Les bornes incendie sont actuellement inopérantes.

Les travaux liés au glissement de terrain sur une section de la route du Trou-de-la-Fée seront effectués dès que les étapes préalables à leur réalisation seront franchies. Nous travaillons en collaboration avec la Sécurité publique et le ministère des Transports dans ce dossier et plusieurs démarches sont à compléter. C'est un dossier d'envergure, et nous tenons à aller chercher le maximum d'aide financière. Ici encore, je tiens à remercier le personnel pour le déploiement efficace du plan de mesures d'urgence, ainsi que le suivi assuré quotidiennement par Mme Audrey Robertson et M. Germain Rondeau, sans oublier Mme Véronique Fortin pour le maintien des communications avec les différents ministères.

ENTENTE SCOLAIRE-MUNICIPALE

Une entente a été signée avec l'école Saint-Gérard concernant les modalités d'utilisation du gymnase, auquel la Ville a contribué financièrement. Cette entente permettra la mise en place de divers services aux citoyennes et citoyens pour répondre aux besoins pouvant se manifester au niveau sportif. Nous vous reviendrons rapidement sur le sujet.

Voici donc quelques points saillants entourant tout ce qui se passe actuellement à la ville. Je vous rappelle que vous êtes toujours les bienvenue·s au conseil de ville pour rester informé·e·s des divers dossiers que je ne peux tous reprendre dans le cadre de cette chronique. Vous pouvez aussi suivre le site Facebook de la Ville ou consulter le site web municipal, dans la section « Nouvelles », pour vous tenir à jour.

Bon été et on se reparle très bientôt !

CMQ-70764-001

Séance du 28 mai 2025

RÉSOLUTION

2025-039

**FIN À L'ASSUJETTISSEMENT DE LA VILLE DE DESBIENS
AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté, le 19 juin 2024, le décret numéro 986-2024, afin d'assujettir la Ville de Desbiens au contrôle de la Commission municipale du Québec;

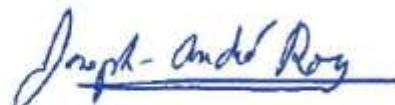
CONSIDÉRANT QUE, le 20 juin 2024, le Président de la Commission municipale du Québec a désigné monsieur Joseph-André Roy et madame Sylvie Piérard, tous deux membres de la Commission municipale, pour agir respectivement à titre de tuteur et de tuteur adjoint de la Ville de Desbiens, et a délégué à chacun d'eux les pouvoirs prévus par la Loi y compris l'adoption de toutes les résolutions requises à l'exercice de ces pouvoirs et faire rapport au président à la fin de la tutelle;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec, après examen de la situation, en vient à la conclusion que la Ville de Desbiens est en mesure dorénavant d'administrer ses affaires et qu'il n'y a plus lieu d'exercer un contrôle sur celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE METTRE fin à l'assujettissement de la Ville de Desbiens au contrôle de la Commission municipale du Québec en date du 7 juin 2025;

D'EN DONNER avis à la Ville de Desbiens et dans la Gazette officielle du Québec.



Joseph-André Roy
Membre
Commission municipale du Québec

DES TRAVAUX SANS PERMIS? ATTENTION AUX CONSÉQUENCES

Pourquoi demander un permis de construction?

Obtenir un permis avant d'entreprendre des travaux, c'est vous protéger... et préserver la valeur de votre propriété.

Le permis garantit que vos travaux respectent les normes et règlements en vigueur. Sans cette étape, vous vous exposez à plusieurs conséquences : des amendes, des démarches supplémentaires lors de la vente, des frais imprévus, ou même l'obligation de démolir ce qui a été fait. Ce genre de situation peut aussi entamer la confiance de futurs acheteurs... voire faire échouer une transaction..

Autre point essentiel : lorsque des travaux sont effectués sans permis, l'évaluation municipale de votre résidence ne tient pas compte des améliorations réalisées. Résultat? Il devient difficile de justifier l'écart entre le prix demandé et l'évaluation municipale lors de la mise en marché de votre propriété.



En résumé : le permis est un gage de conformité, de tranquillité d'esprit et de valeur préservée.

BESOIN D'UN PERMIS?

Remplissez le [formulaire de demande](#), disponible sur le site web de la Ville (dans la section *Documents & médias/Politiques et règlements municipaux*) ou en version papier à l'Hôtel de ville. Pour éviter les délais, assurez-vous de fournir tous les documents nécessaires à l'analyse de votre dossier : plans, mesures, description des matériaux, coordonnées de l'entrepreneur, etc.

Et surtout, pensez-y à l'avance! Le traitement d'une demande peut prendre du temps, surtout en période achalandée. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec notre service d'urbanisme.

Des questions ? Besoin d'accompagnement ?
Audrey Robertson, inspectrice municipale
urbanisme@ville.desbiens.qc.ca OU 418 346-5571, poste 2802

RAPPEL IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Pour assurer la sécurité de tous et toutes, prenez note que :

- Lorsqu'ils sont à l'extérieur, notre réglementation municipale exige que vos chiens soient gardés attachés en tout temps. La longueur de la laisse ne doit pas excéder 2 mètres (Art. 28).
- Les propriétaires sont tenus responsables des infractions commises par leurs animaux (Art. 29).
- En cas de non-respect du règlement, l'article 30 prévoit des amendes allant de 100 \$ à 500 \$ pour la première infraction et pouvant atteindre 1 000 \$ ensuite.

Attacher votre chien, c'est respecter les règles mais aussi et surtout éviter les incidents!



RAMASSER, C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ

Merci de ramasser les déjections de votre animal sur les terrains publics. Un petit geste pour vous, un grand pas pour la propreté!

BIENVENUE à ta CANDIDATURE

Élections municipales 2025

WWW.ELECTIONSMUNICIPALES.GOUV.QC.CA

TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.



Alertes *Urgences*

- ⚠️ **Avis d'ébullition**
- ⚠️ **Coupure d'eau**
- ⚠️ **Fermeture de route**

Inscrivez-vous :
ville-desbiens.omnivigil.com



Nos bureaux
seront fermés
Mardi 24 juin
dans le cadre de la
*Fête nationale
du Québec*



Nos bureaux
seront fermés
Lundi 30 juin
dans le cadre de la
Fête du Canada



MERCI À NOS BÉNÉVOLES DU JOUR DE LA TERRE!

Le 20 mai dernier, quelques personnes engagées ont retroussé leurs manches pour participer à une corvée de ramassage de déchets dans notre ville.

Bien qu'en petit nombre, leur contribution a été remarquable! La photo ne montre qu'une partie du groupe.

Merci pour votre temps, votre énergie et votre volonté d'agir pour un meilleur environnement.

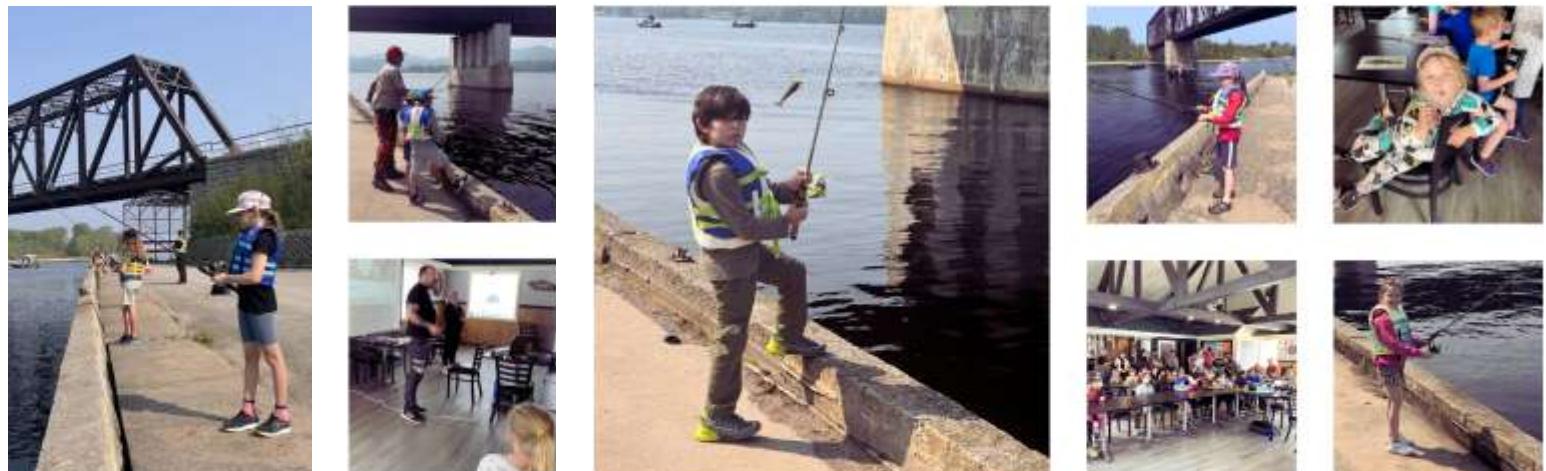


UN PARTENARIAT SOULIGNÉ PAR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Du 24 février au 12 mars dernier, la Ville de Desbiens a eu l'honneur d'accueillir le 35e Groupe-Brigade du Canada et le Groupe-Compagnie d'intervention en Arctique (GCIA) dans le cadre de l'exercice nordique 2025. Cet entraînement militaire d'envergure a permis aux soldats de se familiariser avec les conditions hivernales rigoureuses de notre région.

Récemment, deux militaires des Forces armées canadiennes sont venus remettre une plaque commémorative à la Ville de Desbiens afin de souligner notre collaboration et remercier chaleureusement la population pour son accueil.

La municipalité est fière d'avoir contribué à la réussite de cette opération et tient à remercier les citoyens et citoyennes pour leur ouverture et leur hospitalité.



INITIATION À LA PÊCHE : UNE BELLE RÉUSSITE POUR LES JEUNES DE DESBIENS

La Ville de Desbiens a permis à plusieurs jeunes de découvrir les joies de la pêche grâce au programme *Pêche en herbe* de la Fondation de la faune du Québec. En collaboration avec l'école Saint-Gérard, une formation théorique a été offerte au printemps, suivie d'une sortie pratique le 6 juin au pont de Desbiens, sur la rivière Métabetchouane.

Le 7 juin, dans le cadre de la Fête de la Pêche organisée par l'Association Chasse et Pêche de Desbiens, 25 autres jeunes ont aussi été initiés puis ont eu l'opportunité de pêcher dans un bassin aménagé. Chaque participant et participante a reçu un certificat *Pêche en herbe*, équivalant à un permis jusqu'à 18 ans.

La Ville est fière de contribuer à la formation de la relève, à la pêche durable, à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Camp de Jour de Desbiens

2025



Encore
5 places
disponibles

Inscrivez vos enfants dès maintenant

TU VEUX METTRE DU PIQUANT
DANS TON été 2025?

©TRAVAILDEMILIEUDETEURSUD



RENDS-TOI là.

Tu as entre 10 et 25 ans et tu habites à Desbiens ?

Va sur ce code QR.

JE
L'SAIS
que TU
L'SAIS



QU'ON
DOIT FAIRE PREGUE DE
PRUDENCE
EN CUISINANT
sur un barbecue

C'EST PAS
COMPLIQUE!

DISTANCE DE
2 PIEDS
autour du barbecue



SURVEILLANCE
CONSTANTE

NETTOYAGE
régulier de la grille



MAIS,
SAVAIS-TU
QUE



L'AN PASSÉ, 3 RÉSIDENCES
sur notre territoire ont été la proie
des **FLAMMES** en raison
d'une MAUVAISE UTILISATION



COLLECTE DES BACS BRUNS
MAINTENANT CHAQUE SEMAINE!

Nous vous rappelons que la collecte des matières organiques (bac brun) est maintenant hebdomadaire.

À LA MER DU NORD 2025

Une grande expédition médiatisée qui aura lieu cet été, alors que des aventuriers retracent à bord de canots de cèdre entoilés les 1 200km de l'ancistrale Route des Fourrures, de Tadoussac à Waskaganish (Baie-James). Le projet prévoit 13 escales dans les villes, villages et communautés. Un film documentaire sera réalisé par l'aventurière Caroline Côté et un reportage écrit sera fait pour le magazine français *Géo*.

L'arrivée à Desbiens est prévue le 16 juin et l'équipe va camper sur le terrain du Centre d'Histoire et d'Archéologie de la Métabetchouane. Ils animeront une escale de médiation pour le grand public pendant la journée et soirée du mardi 17 juin, pour repartir le 18 juin.



Les activités incluent : initiations au canot en eau calme et au portage traditionnel, ateliers de cartographie, de pêche, animations sur l'histoire de la Route des Fourrures et ateliers sur la culture ilnue par nos ambassadeurs de Mashtuiatsh.

Une activité incontournable.

VOUS ÊTES ATTRENDUS EN GRAND NOMBRE !

ACTIVITÉS SUR LES MÉTHODES ANCESTRALES

Le CHAM est heureux de vous présenter sa nouvelle programmation de formations axées sur les savoirs ancestraux. Pendant 10 fins de semaine, **du 14 juin au 30 août, une variété d'ateliers en plein air seront offertes.**

21 juin	Pistage animalier et écologie : à la découverte de la faune
28 juin	Découverte des plantes comestibles, médicinales et utilitaires
5 juillet	Survie en forêt
12-13 juillet	Feu par friction et utilisation lithique (pierre et roche de feu)
19 juillet	Pistage animalier et écologie: à la découverte de la faune
26 juillet	Découverte des plantes comestibles, médicinales et utilitaires
2-3 août	Tannage, travail de l'os et des tendons
9 août	Survie en forêt
16-17 août	Vanneries, paniers et contenants en nature
23-24 août	Poterie primitive : de la terre au feu

Ne manquez pas cette occasion unique de plonger dans les traditions du passé.

Pour de plus amples renseignements



DENT DE MASTODONTE AU CHAM

En 1978, une molaire de mastodonte américaine fossilisée a été découverte dans le secteur de Chambord. Cette trouvaille fortuite, une "drôle de roche" selon le jeune garçon Christian Hudon qui l'a trouvée, est potentiellement le seul vestige de mégafaune terrestre glaciaire à avoir été découvert au Québec.

Cette découverte, remise en lumière par Mathieu Tremblay, sera exposée au Centre d'histoire de la Métabetchouane (CHAM) durant le mois de juillet.

PASSEZ L'OBSERVER EN GRAND NOMBRE !





CAPITATION 2025

La paroisse à remercier ceux et celles qui ont répondu généreusement à l'envoi de la capitulation par la poste.

Vous ne l'avez pas reçu ?

Vous avec oublié de la payer?

Il est toujours temps de payer votre capitulation, soit :

- En la postant au 990, rue Hébert, Desbiens.
- En l'apportant au bureau de la paroisse ou en la déposant dans les boîtes extérieures.
- En téléphonant à Lorraine Fortin au 418 346-5383

CONCERT ET MESSE

Profitez d'un dimanche matin tout en musique en compagnie des organistes et chanteur de la session orgue et chant sacré du Camp musical du Saguenay–Lac-St-Jean.

Au programme, entre autres, la Messe brève en Fa de J.Haydn, le Tantum Ergo de G. Fauré et plusieurs autres belles pages vocales et pour orgue.

Pour concélébrer la célébration eucharistique :

- Monseigneur René Guay, Évêque du diocèse de Chicoutimi;
- L'Abbé Mario Desgagné, vicaire général;
- L'Abbé André Boudreault, modérateur du Lac-St-Jean;
- Et l'Abbé Pascal Coudé, diacre.

Église de Desbiens

Le dimanche 6 juillet

Concert : 9 h 45 à 10 h 45

Grand'messe : 11 h



La quête sera versée à la Communauté chrétienne N.D.P.S. Desbiens

CONCERT DES MAÎTRES

Un moment musical tout en fraîcheur, au cœur de l'été, en compagnie des professeurs et de quelques stagiaires de la session orgue et chant sacré. Découvrez quelques unes des plus belles pages vocales et le timbre doux de la flûte et le chant de l'orgue! Comment résister?

JS Bach, A Vivaldi, WA Mozart, J Haydn et plusieurs autres!

Noémie Caron Marcotte, flûte (artiste invitée)
Annie Larouche, mezzo-soprano

Pascale B Boillard, soprano
Martin Boucher, orgue

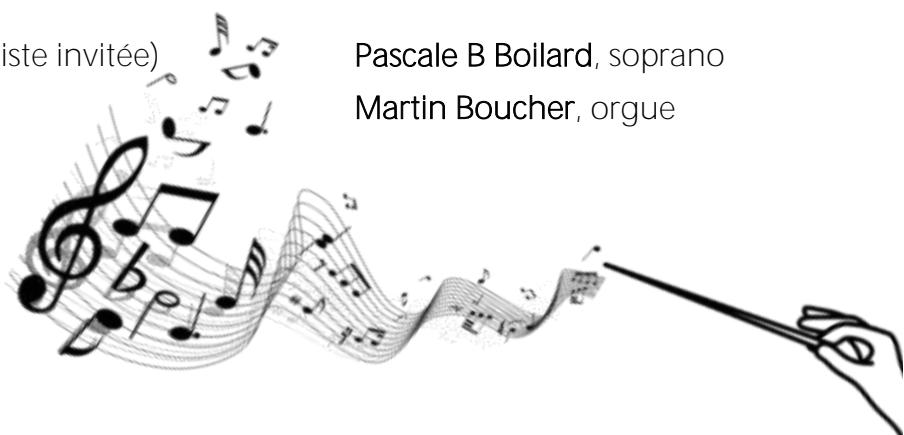
Église de Desbiens

Le mercredi 2 juillet à 19 h 30

Billet : étudiant 18\$ | adulte 35\$

Information : 418 349-2085

Courriel : admin@campmusical-slsj.qc.ca



L'Office d'Habitation du secteur sud Lac-Saint-Jean Est désire informer la population qu'elle est là pour accompagner les familles et personnes âgées de plus de 60 ans à faible revenu, à trouver un logement.

Nous offrons aussi un soutien à la recherche d'un logement, pour ceux dont les revenus ne les rendent pas éligibles à un HLM.

Pour savoir si vous êtes admissible, veuillez communiquer à l'OH :



297 rue Turgeon
Hébertville, QC
G8N 1S5
581 718-1414
418 321-6405
www.ohsudlsj.ca

L'ACTIVITÉ HUMAINE EST LA CAUSE DE LA MAJORITÉ DES FEUX DE FORêt

Chaque année, 80 % des incendies de forêt sont causés par l'activité humaine. Découvrez les principales causes de feux, et comment de simples petits gestes peuvent avoir un grand impact.

Vous pouvez faire la différence

En adoptant des comportements sécuritaires, on peut éviter plus de 370 incendies de forêt par année. Ne jamais laisser un feu sans surveillance, respecter les interdictions de faire des feux à ciel ouvert, et disposer adéquatement des articles combustibles sont des réflexes à adopter en tout temps.

Une responsabilité partagée

La prévention des incendies de forêt est une responsabilité collective. En milieu urbain ou forestier, chaque citoyen a un rôle à jouer.

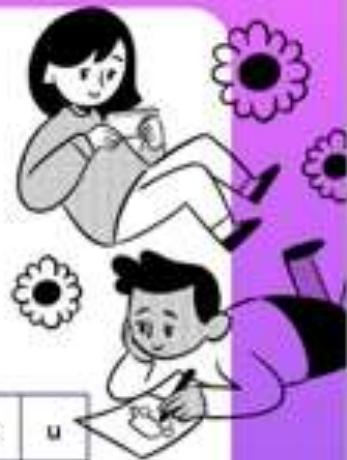


PRINCIPALES CAUSES DES FEUX DE FORêt		
	Brûlage de rebuts	75 moyenne/an
	Feux de camp	60 moyenne/an
	Articles de fumeurs	80 moyenne/an
	Véhicules tout-terrain	10 moyenne/an
	Cendres chaudes	6 moyenne/an
	Feux d'artifice	3 moyenne/an



ATYPIQUE

Sensibilisation sur l'autisme



n	p	t	i	n	t	e	g	r	r	d	o	s	u
e	a	i	n	i	t	s	a	a	c	n	e	a	e
u	t	n	t	m	r	c	s	u	o	o	f	c	n
r	i	c	e	a	y	o	e	t	l	n	i	c	s
o	e	l	r	g	t	n	n	i	a	v	e	e	o
d	n	u	e	e	h	d	s	s	l	e	m	p	r
i	c	s	t	e	m	i	i	m	i	r	p	t	i
v	e	i	s	r	e	t	b	e	e	b	a	a	e
e	∞	o	d	e	b	i	i	i	f	a	t	t	v
r	f	n	e	i	r	o	l	r	e	l	h	i	u
s	c	o	m	m	u	n	i	c	a	t	i	o	r
i	t	s	a	u	i	o	t	c	i	p	e	n	i
t	a	m	i	l	t	t	e	x	t	u	r	e	q
e	d	i	f	f	e	r	e	n	c	e	e	n	u
t	b	i	e	n	v	e	i	l	l	a	n	c	e
													s

AMI	COMMUNICATION	INCLUSION	PICTO	UNIQUE
ACCEPTATION	CONDITION	INTÉGRER	RESPECT	VERBAL
AUTISME	DÉFI	INTÉRÊT	RYTHME	
BRUIT	DIFFÉRENCE	LUMIÈRE	SENSORIEL	
BIENVEILLANCE	ÉCOLALIE	NEURODIVERSITÉ	SENSIBILITÉ	
	EMPATHIE	NON-VERBAL	TEXTURE	
	IMAGE	PATIENCE	TSA (2)	



Fête
nationale
du Québec



Lundi 23 juin

Kiosques d'artisans
Soirée musicale
Cracheur de feu
Animations
Feu de joie



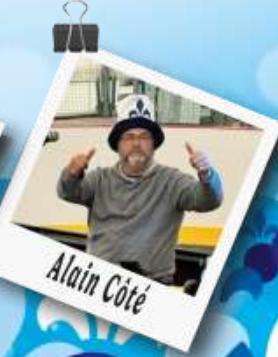
En partenariat avec :

Québec

SNQ

MRC
DE LA SAINTE-ANGELO

Fête nationale du Québec



Fête
nationale
du Québec

Gens du pays, c'est votre tour, de vous laisser parler d'amour



15h30 Animations et jeux gonflables

18h Souper amical et familial

Formez votre groupe et prenez place à une table dans les rues mentionnées

Repas libre ou hot-dogs en vente sur place (Maison des jeunes)

Pour réserver votre table : 418-346-5571 # 2803

* Apportez vos chaises

18h30 Activité protocolaire et hommage au drapeau

Mme Ginette Sirois, maire

19h00 Maquillage pour enfants et sculpture de ballons

21h Spectacle de cracheurs de feu



21h30 Soirée musicale avec Alain Côté
et Serge Lavoie
Feu de joie



Site de la Fête Nationale

En cas de pluie, l'événement se déroulera au Dôme (patinoire)



Souper dans les rues identifiées en jaune
et celles-ci seront bloquées à la circulation.

Kiosques artisans sur place

ESBIENS

Là où il fait bon vivre!